

La violence familiale

La violence est une des premières causes de mortalité ou d'hospitalisation en raison de blessures subies chez les habitants des TNO. Les blessures provoquées par la violence familiale sont plus fréquentes aux TNO que dans le reste du Canada. Les femmes des TNO sont huit fois plus susceptibles d'être hospitalisées pour ce genre de blessures que les autres canadiennes. Presque toutes les femmes hospitalisées ont été battues par une personne qu'elles connaissaient. La plupart des personnes qui sont mortes à cause de la violence familiale dans les années 1990 ont le plus souvent été victimes de coupures ou de coups de couteau. Les risques de décès ou d'hospitalisation à cause d'une blessure provoquée par une autre personne sont plus élevés pour ceux qui vivent dans des communautés plus restreintes. Un quart des personnes hospitalisées après avoir été battues ou maltraitées avaient moins de quinze ans.

Comment puis-je me protéger et protéger les personnes que j'aime contre la violence familiale ?

- **Si un membre de votre famille blesse une personne, demandez de l'aide.** Un travailleur social ou une infirmière peut vous aider et aider votre famille à être en sécurité.
- **Si un membre de votre famille vous blesse, quittez les lieux et dites-le à une personne de confiance.** Il existe des refuges ou des foyers d'hébergement où vous pouvez habiter tout en réfléchissant à votre avenir. Il ne faut pas se laisser maltraiter par une autre personne. Vous pouvez téléphoner au Alison MacAteer House sans frais : 1 866 223-7775 pour une consultation ou un aiguillage. Vous pouvez aussi appeler Télé-Soins aux TNO : 1 888 255-1010. Pour toute urgence, téléphonez au poste local de la GRC.
- **Demandez de l'aide si vous en avez besoin.** Les personnes qui ont été blessées ou maltraitées ont parfois besoin d'une aide supplémentaire. Un travailleur social ou un autre type de conseiller peut vous aider à faire le point et à garder votre famille en sécurité.

